



23 janvier 2012

## Aux familles d'accueil et ressources intermédiaires

Comme vous le savez, la FFARIQ et l'UES- 800 sont activement en négociation depuis 20 mois avec le CPNSSS (Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux).

Oui, cela prend du temps, mais il faut se rappeler que c'est la négociation d'une *première* entente collective. Le Ministère fait le dépôt des offres simultanément à toutes les tables de négociation; il est donc erroné de laisser entendre que certaines organisations aient obtenu plus de gains à ce jour.

Bien que nous connaissions pratiquement l'ensemble des propositions ministérielles à ce jour, nous croyons qu'il est trop tôt pour aller sur la place publique comme certaines associations l'ont déjà fait. Nous sommes d'avis qu'il est dans l'intérêt des membres d'aller les consulter uniquement lorsque toutes les propositions auront été négociées et jugées acceptables.

Pour nous, il n'y pas que le monétaire qui soit important. Toutes les autres parties sont primordiales telles nos conditions d'exercices, les responsabilités des établissements, la formation et sans oublier, les procédures de difficultés et de mésententes. Aussi, nous désirons aller chercher une uniformité dans tous les établissements du Québec.

Depuis le 19 octobre 2011, un nouvel outil de classification nous a été présenté. La FFARIQ et l'UES-800 ont constaté certaines lacunes à ce dit outil. Nous avons fait parvenir le 22 novembre 2011 un avis d'opposition au Ministère et fait des représentations auprès de personnes concernées. Nous avons suggéré aux autres unités syndicales de manifester également leur insatisfaction et ce, dans l'intérêt de toutes les ressources.

Suite à cette démarche, nous avons obtenu gain de cause afin que les ressources qui accueillent les bébés soient mieux évaluées. Un descripteur concernant les soins de santé a été ajouté afin que le niveau de services soit plus équitable.

L'outil de classification a été officialisé par la Gazette officielle le 28 décembre 2011, cependant, il **entrera en vigueur seulement à la signature de l'entente collective**. Il reste encore des points que nous continuons de débattre avec le CPNSSS. Il est donc essentiel que vous répondiez au sondage (feuille jaune qui était avec l'Inform'accueil de décembre 2011) dans les plus brefs délais : c'est le baromètre sur lequel nous nous appuyerons pour faire des revendications au Ministère.

D'ici peu, vous serez appelées à voter sur une entente de principe qui sera soucieuse de vos demandes initiales et respectueuse de tout le travail que vous faites pour vos usagers. Il est essentiel que vous répondiez à notre invitation, c'est votre vote qui décidera de l'acceptation ou non des propositions.

La présidente de la FFARIQ

Jacinthe Boucher